



INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

La présidente a commencé ses informations en annonçant une **triste nouvelle** : le décès très récent de Nicolas Valdeyron, professeur d'archéologie et collègue impliqué de longue date dans la vie institutionnelle de notre établissement. Elle a rappelé que plusieurs collègues nous avaient récemment quittés dans l'exercice de leur fonction à l'université : Didier Galop, Valérie Igier et Emma Viguié. Nous nous joignons à la Présidente et à l'ensemble de la communauté universitaire pour saluer la mémoire de nos collègues et exprimer nos condoléances à leurs proches.

Le point suivant concernait les avancées sur le dossier de l'**Université de Toulouse**. Le groupe de travail du CA reprend son activité et se réunira le 3 juin prochain. Une rencontre entre l'équipe présidentielle de l'UT2J et celle, récemment élue, de l'UT3 a eu lieu le 13 mai. Elle a permis de rappeler les grands axes de travail et les contrats communs, mais a aussi été l'occasion pour la présidente de l'UT3 de préciser qu'elle avait reçu mandat du CA pour travailler à la mise en place d'un Établissement Public Expérimental (EPE) autour de son établissement. Michael Toplis, le président de l'UT présent lors du CA, nous a confirmé que cela ne remettait pas en cause la dynamique collective actuelle au sein de la Comue. Il a par ailleurs indiqué qu'il avait demandé aux différentes vice-présidences d'élaborer des fiches-actions qui vont permettre de résumer et présenter ce qui est fait sur les différents dossiers. Dans la même idée, il organise une rencontre des directeur·ices d'unités de recherche du site le 23 mai pour recueillir leurs attentes.

Sur un tout autre sujet, la présidente nous a fait un compte rendu de son audition récente au Sénat. Elle a en effet été convoquée, avec quatre autres président·es d'université, dans le cadre de la **mission d'information sur l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur**. Son audition faisait suite à celle du président de France Universités quelques semaines plus tôt. Cette dernière audition, devant 3 sénateurs, s'est déroulée calmement et la présidente a pu rappeler la ligne d'équilibre qui a été tenue par notre établissement, visant à préserver les libertés fondamentales tout en prévenant et signalant d'éventuelles dérives absolument inacceptables. Là où les sénateurs souhaitaient porter le débat sur la répression des actes, la présidente et les autres président·es auditionné·es ont défendu la voie de la prévention et de la formation. Si la commission ne rendra son rapport qu'après l'audition prochaine de la Mme la Ministre, il apparaît important en tout état de cause que nous disposions d'un cadre clair, nous permettant de mieux répondre aux actes d'antisémitisme et, plus largement, de discrimination, qui pourraient se dérouler dans les établissements universitaires.

VIE INSTITUTIONNELLE

Lors de cette séance du CA, les **statuts de l'Institut Supérieur Couleur Image Design – ISCID (Montauban) ont été modifiés** afin de faire évoluer la dénomination de « directeur·rice des études » vers la dénomination de « directeur·rice adjoint·e ». Cette modification permet une homogénéisation au niveau de l'établissement, nécessaire pour l'attribution du référentiel adossé aux fonctions.

La décision de modification des statuts a été adoptée avec 21 voix pour, 4 voix contre et 7 abstentions.

Par ailleurs, les membres du CA ont désigné **le représentant des usager·ères au conseil du SIMPPS** (30 voix pour). Cette désignation fait suite à la décision du CA du 23 avril qui avait acté que la désignation du·de la représentant·e des usager·ères serait désigné·e parmi les usager·ères élu·es au CA et que celle du·de la représentant·e des personnels au conseil du SIMPPS serait faite parmi les élu·es enseignant·es-chercheur·es et personnels assimilés, les élu·es enseignant·es et les élu·es Biatss du CAC.

Dans le cadre des points relatifs à la vie institutionnelle, les membres du CA ont par ailleurs voté favorablement pour la **modification de la liste des pièces justificatives pour les élections**, de façon à intégrer le titre de transport nominatif avec photographie.

Cette décision, adoptée avec 30 voix pour, fait suite à l'avis favorable du Comité électoral consultatif réuni le 13 mars 2024.

FORMATIONS ET VIE UNIVERSITAIRE

Plusieurs décisions ont été validées lors de cette séance.

Le CA a confirmé **l'ouverture à l'alternance d'un ensemble de formations** qui, lors d'un vote précédent du CA, avaient obtenu une autorisation d'une seule année dans l'attente du nouveau cadrage financier. Étaient concernées les formations suivantes :

- BUT mention Carrières sociales parcours Animation Sociale et Socio-Culturelle (ASSC)
- Licence Professionnelle mention Technico-Commercial parcours Commercialisation des Produits et Services Industriels (CPSI)
- Licence professionnelle Métiers de l'industrie : Industrie aéronautique parcours Maintenance aéronautique (MA)
- Licence Professionnelle mention Métiers du Commerce International parcours Import-Export (MCI)
- Licence Professionnelle mention Métiers du Design parcours Artisan Designer (AD)
- Master mention Sciences sociales parcours Économie Écologique et Développement Durable (2E2D)
- Master 2 mention Langues Étrangères Appliquées parcours Commerce International (CI)
- Master 2 mention Langues Étrangères Appliquées parcours Développement Économique à l'International (DEI)
- Master 2 mention Traduction et Interprétation parcours Langue des Signes, Traduction, Interprétation et Médiation (LSTIM).

Cette décision, votée à l'unanimité des 32 membres présent-es ou représenté-es fait suite à l'adoption du nouveau modèle financier des formations en alternance lors de la séance du CA du 23 avril.

Sur le plan des formations, le CA a validé un **ajustement de la maquette** du master Civilisations, cultures et sociétés, rendu possible par l'adaptation de la dotation suite au bilan à mi-contrat.

En outre, le CA s'est prononcé favorablement (unanimité des 32 membres présent-es ou représenté-es) pour la **participation de notre établissement (via l'INSPE) à un appel à manifestation d'intérêt sur les compétences et les métiers d'avenir** (PIX+ Impact) concernant la montée en compétences numériques des enseignant-es et du personnel de l'éducation.

Par ailleurs, le fonds CVEC va soutenir une **action dans le cadre des Jeux Paralympiques** et compléter le financement des frais de déplacements de 20 étudiant-es dans le cadre de cette manifestation. **Là encore, la décision a été adoptée à l'unanimité des 32 membres présent-es ou représenté-es.**

CONVENTIONS ET SUBVENTIONS

Le CA a validé plusieurs conventions impliquant notre établissement.

La première concerne l'UT et la participation de notre université à **EFELIA** (École Française de L'Intelligence Artificielle) dans le cadre d'ANITI, qui apporte une aide de 290 000 € euros sur 5 ans pour soutenir nos formations déjà labellisées dans ce domaine et permettre le recrutement d'enseignant-es et l'organisation d'écoles d'été. Ce dispositif permet d'affirmer la place importante des SHS dans le domaine de l'IA sur plusieurs de ses aspects fondamentaux (éthique, langage, réseaux sociaux...).

Le CA a également validé une **subvention de la DRAC pour l'Institut de Formation des Musiciens Intervenants - IFMI** (173 000 €), et de **Toulouse Métropole pour la Maison Intelligente de Blagnac** (105 000 €).